

AJ/14

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA LIQUIDATION

Intitulé : DIRECTION GÉNÉRALE DE LA LIQUIDATION.

Niveau de classement : sous-série du cadre de classement.

Dates extrêmes : 1758-1759 ; 1789-an XI.

Importance matérielle : 52 m.l. (219 articles).

Conditions d'accès : librement communicable, sous réserve des restrictions apportées par l'état matériel des documents.

Noms des producteurs :

Direction générale de la liquidation

Histoire des producteurs :

Héritière des institutions financières de l'Ancien Régime, la direction générale de la liquidation de la dette publique, dont l'histoire est mal connue, fonctionna sous des appellations et avec des champs de compétence divers sous la Révolution et le Premier Empire.

Histoire de la conservation :

Sans préjudice des éliminations qui ont pu avoir lieu au fur et à mesure de l'apurement des comptes des agents comptables, la majorité des archives de la direction générale de la liquidation a sans doute été réunie à celles du ministère des Finances et aurait disparu avec celles de ce ministère en 1871.

La partie versée aux Archives nationales sous l'Empire n'en représente qu'une faible partie. Daunou inséra ces documents dans la série G. Ils en sont sortis probablement lors du remaniement de cette série provoqué par les dons et échanges avec la Bibliothèque impériale en 1862 et ont fait ensuite partie de la sous-série F/40, créée pour des versements de la guerre, elle-même supprimée en 1934. Les papiers du général Berthier, entrés en 1884, qui terminaient cette sous-série F/40, ont été transférés en 1934 sous les cotes AB/XIX/1660 à 1699.

Présentation du contenu :

La sous-série AJ/14 est cotée en continu et les registres qu'elle comprend sont placés à la fin, après les cartons.

La majeure partie se compose de dossiers de comptabilité de certaines armées et divisions militaires entre 1789 et l'an XIII pour les vivres, équipements, charrois, convois, chauffage, éclairage et entretien des places fortes et les hôpitaux militaires. Le terme de "comptabilité" ne doit pas faire illusion : il s'agit le plus souvent de pièces justificatives de fournitures diverses, conservées en bloc sans états récapitulatifs comptables.

La direction générale de la liquidation, qui n'exerçait pas qu'en matière militaire, fonctionna jusqu'en 1810, ce qui explique peut-être la présence de quelques documents apparemment insolites, relatifs à la loterie nationale à Turin jusqu'en l'an X, date présumée de la disparition de Reth, leur régisseur. On conserve également un compte de séquestre civil à Mâcon en l'an VI, des liquidations de biens de civils dans le Nord et de biens et revenus de maisons religieuses de Belgique également en l'an VI, ainsi que des dossiers de conseils de guerre de l'an VI à l'an XI. Par ailleurs, le registre AJ/14*/201 (régie des fourrages de l'armée d'Allemagne) concerne les années 1758 et 1759.

Instruments de recherche : Voir l'[État des inventaires](#).

Sources complémentaires :

- **Autre(s) partie(s) du même fonds :**

Archives nationales (Paris) :

- la série G (Administrations financières et spéciales d'Ancien Régime) peut conserver des documents émanant des services de liquidation du XVIII^e siècle.

- **Sources complémentaires sur le plan documentaire :**

Archives nationales (Paris) :

- série D (missions des représentants du peuple et comités des assemblées), sous-série D/I/§/I (Comité des décrets), D/I/§/1/23 à 27, D/I/§/1/33, dossiers 359 et 360 ; sous-série D/VI (Comité des finances), D/VI/11, dossier 107 bis (en partie), D*/VI/9 ; pour mémoire : sous-série D/X (Comité des pensions de la Constituante), chargé de la liquidation des pensions accordée par le souverain avant la Révolution ; sous-séries D/XI et D/XII

(Comité de liquidation et comité central de liquidation) ; sous-série D/XVII (Comité de judicature), chargé de la liquidation des offices supprimés, dont D/XVII/9, dossiers 123 à 127 et D*/XVII/1 ; sous-série D/XXVII (Comité de mendicité de la Constituante et Comité des secours publics de la Législative et de la Convention) ; sous-série D/XL (Comité des pétitions, dépêches et correspondances), D/XL/4, dossiers 89 à 95 (en partie).
- sous-série F/4 (ministère de l'Intérieur, comptabilité) : F/4/1003 (en partie), F/4/ 2021-2022 (en partie).
- série AF (Pouvoir exécutif), sous-série AF/I (régime royal constitutionnel) : AF*/I/21 et 22 sous-série AF/II (Comité de salut public) : AF/II/21/A et B (en partie) ; sous-série AF/III (Directoire exécutif), AF/III/215, pièces 185 à 195 ; sous-série AF/IV (Secrétairerie d'État impériale) : AF/IV/1388 à 1413/A.

Sources de la notice :

- *Les Archives nationales. État général des fonds* (tome II), publié sous la direction de Jean Favier, Paris, 1978.

Date de la notice : 2007.

Auteurs de la notice : Pierre-Dominique CHEYNET (Marie.-Élisabeth. ANTOINE).

AJ/14/1 à 3.	Régiment de Berchény-Hussard : recettes, dépenses, solde (1789-1791) ; 147 ^e demi-brigade : état des régiments (1791).
AJ/14/4.	Armée de Cherbourg : registre matricule d'une compagnie (an IV).
AJ/14/5.	États de revues de solde de la 72 ^e demi-brigade à l'armée de Hollande (an VII-an VIII)
AJ/14/6 à 39.	Armée du Nord. 6 à 11 : chauffage et éclairage de places fortes du Nord (an III) ; 12 à 15 : <i>cotes vacantes</i> ; 16 à 22, place de Saint-Omer, subsistances, chauffage et éclairage ¹ (an II-an IV) ; 23 à 39 : fournitures à différents corps et agence d'habillement de Bruxelles (an III-an IV).
AJ/14/40 à 56.	Armée de l'Ouest : comptabilité (an II-an V).
AJ/14/57 à 61.	Armée des Pyrénées-Orientales : comptabilité (an III).
AJ/14/62 à 64.	Armée du Rhin : comptabilité (an VI-an X).
AJ/14/66.	Bons de fourniture (1790-1793).
AJ/14/65 et 67/A à 112.	Armée de Sambre et Meuse : comptabilité (1790 et an II-an V).
AJ/14/113 à 127.	Armée d'Allemagne. 113 à 122 : comptabilité des places (an V-an VI) ; 123 à 127 : comptabilité de l'agence d'habillement (an II-an III).
AJ/14/128 à 153.	Hôpitaux militaires. 128 à 151: hôpital d'Angers, feuilles de visite (an II-an V) ; 152 et 153 : comptabilité d'hôpitaux militaires du Nord et de l'Ouest (an III-an XII).
AJ/14/154 à 156.	Convois militaires (1792-an V).
AJ/14/157 et 158.	Service des postes, direction de Pontorson (an VIII).
AJ/14/159 à 166.	Comptabilité des magasins d'habillement de Béthune et de Bourges (1793-an VI).
AJ/14/167 à 173.	Comptabilité des subsistances des armées (an III-an VIII).
AJ/14/174.	Armée du Rhin : comptabilité des transports (an VIII).
AJ/14/175 à 178.	Contrôle de revues de la Grande armée (an XIII).
AJ/14/179 à 188.	Loterie nationale établie dans la 27 ^e division militaire à Turin (an X-an XI).
AJ/14/189.	Compte des commissaires au séquestre à Mâcon (an V).
AJ/14/190 et 191.	Procédures des conseils de guerre de Savone et Maastricht (an VI, an VII et 1809).
AJ/14/192.	Contrôles de la 48 ^e demi-brigade d'infanterie (an VIII).
AJ/14/193 et 194.	Liquidation de divers particuliers dans le Nord et de biens et revenus de maisons religieuses de Belgique supprimées (an VI).
AJ/14/195.	Vivres à l'armée du Nord (an III), revues du 12 ^e régiment de hussards et de la 14 ^e demi-brigade d'infanterie légère (an VIII-an XI).
AJ/14/196 à 199.	Étapes et convois : Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Cantal, Var et Vaucluse (an VII).
AJ/14/200.	Régiment d'Angoumois : comptabilité (1789).
AJ/14*/201.	Armée d'Allemagne : régie des fourrages (1758-1759).
AJ/14*/202 et 203.	Armée des Alpes : agence des vivres (an V).
AJ/14*/204.	Hôpital militaire de Dinan : registre d'entrée et de sortie (an II-an IV).
AJ/14*/205.	Magasin des vivres de Pontivy : correspondance du garde-magasin (an II-an V).
AJ/14*/206 et 207.	1 ^{er} régiment de hussards : appointements des officiers (1791) et état des dettes envers la caisse du régiment (1792).

¹ Dans AJ/14/17: transports militaires de la division de Châlons-sur-Marne.

AJ/14*/208 à 211.

Procédures et jugements du 1^{er} conseil de guerre permanent séant à Mantoue et du 1^{er} conseil de guerre de la 1^{re} division de l'armée d'Italie (an VI-an VII).